

GRATUIT pour tous les membres de la F.R.C.P.B.

Belgaphil



A la frontière de la Maximaphilie et de la Marcophilie



Christian Cariaux
Cercle Royal Philatélique de Couvin

Les cartes maximum tirent leur nom du fait qu'elles doivent présenter un **MAXIMUM** de concordance entre leurs trois éléments constitutifs : le timbre-poste (apposé côté vue), le sujet de la carte postale (mais ce ne peut être une simple reproduction du dessin du timbre) et l'oblitération (dont le lieu doit être en rapport avec le sujet du timbre).

Cela étant posé, à l'époque où les oblitérations Premier Jour étaient abondantes (pour chaque émission et de surcroît dans divers endroits), il n'était pas difficile de trouver de beaux cachets qui respectaient le principe de la concordance de lieu. C'est pourquoi certains philatélistes associaient les cartes maximum à des cartes Premier Jour, à des souvenirs philatéliques semblables aux FDC.

Grave erreur ! Que faisait-on alors avant qu'existent ces oblitérations spéciales ? Et que fait-on si le lieu d'oblitération Premier Jour ne concorde pas avec le sujet du timbre ? Et que fait-on à l'heure actuelle chez nous où ces oblitérations ne sont plus apposées qu'à un seul endroit, souvent là où une exposition est organisée, le lieu n'étant généralement pas en rapport avec le sujet de l'émission ? ...
Il faut alors recourir à des timbres à date ordinaires.

Un exemple pour deux timbres tirés de la série des châteaux en 2002, dont la prévente n'avait lieu qu'à Dinant, ce qui concordait bien avec l'autre émission consacrée à l'abbaye de Leffe, mais pas aux châteaux ! C'est alors un simple timbre à date qui a été apposé sur les deux cartes maximum ci-dessous, qui sont des réalisations personnelles. La date indiquée est celle du lundi qui a suivi la prévente ; mais une date postérieure de quelques semaines, voire quelques mois, serait valable également.



Le château d'Ecaussinnes
Timbre à date ordinaire : ECAUSSINNES, 10-06-2002.
Éd. Le Berrurier.



Le château de Chimay
Timbre à date ordinaire : CHIMAY, 10-06-2002.
Éd. Thill.

Ce qui va suivre maintenant résulte d'une attention toute spéciale portée aux oblitérations autres que celles du Premier jour sur des cartes maximum, et rapproche un peu la maximaphilie de la marcophilie. Pour mieux faire ressortir la spécificité des oblitérations, deux cartes maximum d'éditions différentes seront chaque fois présentées avec un même timbre mais avec des marques postales elles aussi différentes : c'est ce que l'on appelle des « variantes » en maximaphilie.

Mon choix pour illustrer ces propos s'est porté sur la grande richesse et l'importante variété des oblitérations en France ; les cartes maximum reproduites ci-après présentent divers monuments et sites de ce pays.

Deux remarques :

- les lettres et chiffres figurant entre parenthèses dans les descriptifs d'oblitérations sont tirés du catalogue LAUTIER, dont la classification constitue une référence pour de nombreux marcophiles ;
- les lettres E et R désignent respectivement les dates d'émission et de retrait d'un timbre-poste, ce qui ne signifie pas qu'il était hors d'usage après cette dernière.

Première partie : les timbres à date ordinaires

Ainsi que son nom le suggère, le timbre à date avait pour fonction – avant les récents remaniements de distribution du courrier – de donner des informations sur la date (et même l'heure !) de départ de la correspondance ; il indiquait également le lieu où elle avait été déposée : non seulement le nom de la localité, mais aussi le département (ou parfois son numéro uniquement).

A côté du timbre à date le plus souvent de forme ronde furent également employées des oblitérations hexagonales. Quand on peut trouver les deux, l'existence de variantes maximaphiles est donc possible !



Timbre à date ordinaire (A4) :
ALBI, 20-11-1944 (jour d'émission).
Éd. A.P.A. Poux.

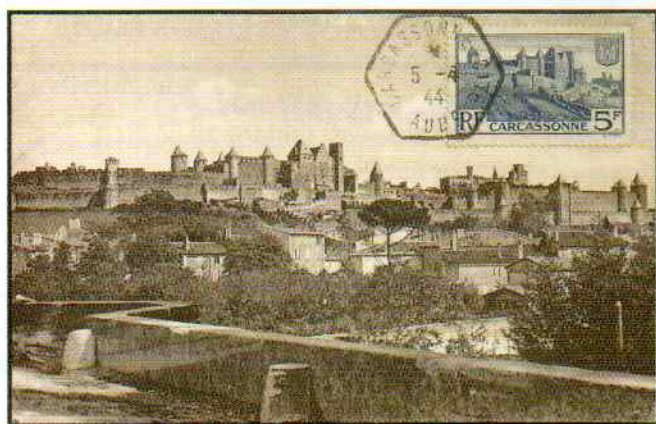
La cathédrale d'ALBI.



Timbre à date hexagonal (D2) :
ALBI, 20-11-1944 (comme ci-dessus).
Éd. C.A.P.

Comment expliquer l'usage d'un timbre à date hexagonal à côté de l'habituelle oblitération circulaire ? Les cachets hexagonaux furent utilisés dans des agences postales ou des petits bureaux – recettes auxiliaires rurales ou urbaines. L'exemple précédent et celui ci-après concernent une recette auxiliaire urbaine, avec une différence notable cependant : bien que de la même année, l'un des blocs dateurs – plus ancien – est entouré d'un cercle, l'autre ne l'est pas.

La Cité de Carcassonne.



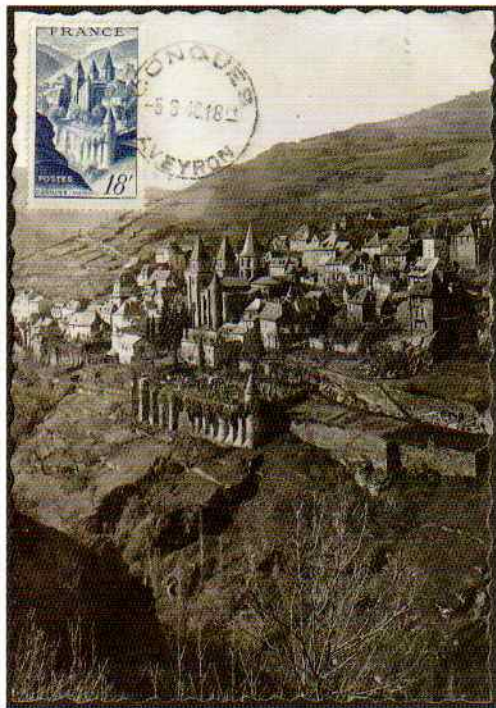
Timbre à date hexagonal (D4) :
CARCASSONNE-CITE, 05-04-1944
(E. 20-04-1938 / R. 15-05-1941).
Éd. Roudière.



Timbre à date ordinaire (A4) :
CARCASSONNE, 21-03-1939
Éd. Yvon.

La Cité de **CARCASSONNE** est une cité médiévale fortifiée, située sur la rive droite de l'Aude, au sud-est de la ville actuelle. Victime au XIII^e siècle de la croisade des Albigeois et de l'inquisition, sa population fut autorisée par Louis IX à s'établir sur l'autre rive du fleuve : une ville nouvelle y prospéra rapidement au détriment de la vieille cité. Carcassonne est aujourd'hui encore une ville bicéphale. La Poste en avait gardé des traces, puisqu'à côté de l'oblitération ordinaire (Carcassonne), on trouvait un timbre à date hexagonal de recette auxiliaire urbaine précisant bien Carcassonne-Cité.

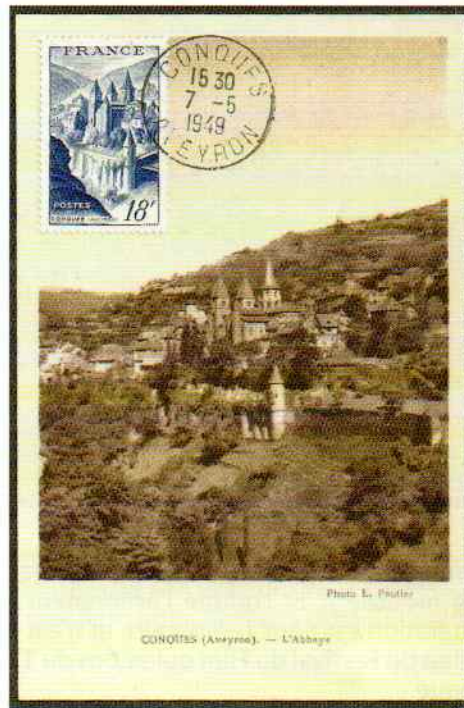
On peut rencontrer aussi des timbres à date de format légèrement plus grand, où la date et l'heure se trouvent sur une même ligne ; ce type de cachet est dit « horoplan ». L'année figure parmi ces indications quand le millésime est à deux chiffres.



Le village de CONQUES.

◀ **Timbre à date « horoplan » (A5bis) : CONQUES, 05-08-1948 (E. 10-05-1948 / R. 07-05-1949) Éd. Photo Georges.**

Timbre à date ordinaire (donc sur trois lignes, avec millésime à quatre chiffres - A6) : CONQUES, 07-05-1949 (date du retrait). ▶ Éd. Les Maximaphiles Français.



Mis à part cette différence des formes et types de cachets, comment réaliser des variantes avec des timbres à date distincts qui respectent néanmoins la concordance de lieu ? ... Les occasions sont plutôt rares. Il est notamment possible d'utiliser des timbres à date d'endroits différents, dans la mesure où le sujet représenté peut se trouver sur des localités distinctes.

Le mont Gerbier-de-Jonc est un sommet volcanique culminant à 1551 mètres d'altitude, situé dans le Massif central, en Ardèche, sur la commune de **SAINT-MARTIAL**, tandis que celle de **SAINTE-EULALIE** s'étend à ses pieds au sud.



Timbre à date ordinaire (B6) : SAINT-MARTIAL, 20-02-1950 (E. 23-06-1949 / R. 10-05-1952). Éd. Léon Margerit.



Timbre à date ordinaire (B7) : SAINTE-EULALIE, 29-06-1951. Éd. C.A.P.

Remarque : le cercle en pointillé de ces deux timbres à date indique que le cachet est celui d'un bureau de recette-distribution — B6 dans le premier cas, B7 dans le second, la différence entre les deux résidant dans la présence (ou l'absence) de la lettre H pour l'indication horaire.

Deuxième partie : timbres à date temporaires ou ordinaires

Dans les années 1920, mais surtout 1930 et 1940, des timbres à date spéciaux furent utilisés : conservant le bloc dateur traditionnel sur trois lignes, ils ajoutent au nom de la localité la mention d'un évènement qui s'y déroule.

L'arc de Triomphe de l'Étoile à PARIS.



Timbre à date spécial temporaire, utilisé de juin à novembre 1931 : PARIS - EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE, 24-09-1931.
Éd. Neurdein Frères



Timbre à date « horoplan » (A5) : PARIS-AFFRANCHISSEMENTS, 22-03-1932 (Emission : 29-08-1931 / Retrait : 14-02-1935).
Éd. artistique C. M.

Autre exemple d'un timbre à date spécial à côté d'une oblitération ordinaire : la réalisation de variantes s'en trouve ainsi facilitée ! Et comme l'évènement qui donne lieu à un timbre à date spécial ne dure qu'un moment, cette oblitération est donc temporaire et n'est utilisée que pendant une courte période. Ainsi à Cannes, pour la deuxième édition du Festival du Film qui se tint du 12 au 25 septembre 1947, une oblitération spéciale ne fut en usage qu'à cette époque.

La Croisette à CANNES.



Timbre à date spécial temporaire : CANNES - FESTIVAL DU FILM, 16-09-1947
Éd. C.A.P.



Timbre à date ordinaire : CANNES, 10-06-1947 (E. 10-02-1947 / R. 15-11-1947).
Éd. S.I.C.A.



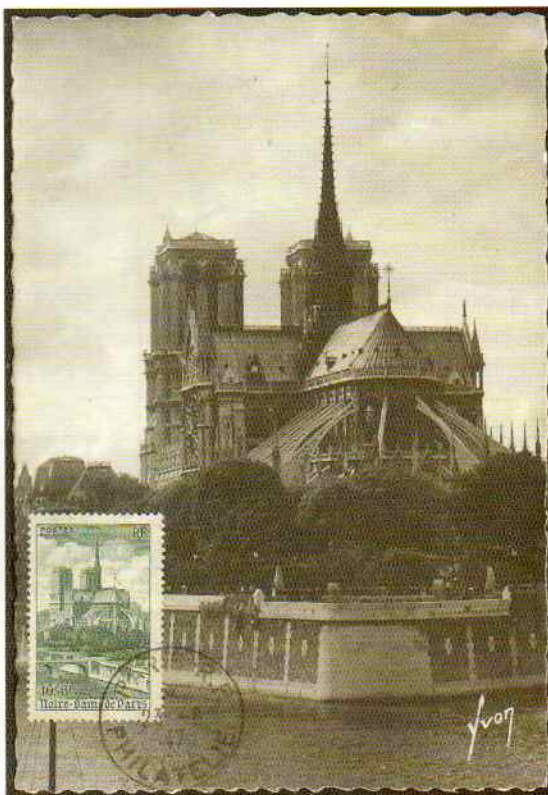
◀ Timbre à date spécial temporaire :
PARIS – ART-FETES -
50 ANS TOUR EIFFEL,
23-06-1939.
Éd. Abeille.

Timbre à date « ~~horoplan~~ »
(A5) :
PARIS VII - rue Cler,
23-06-1939
(E. 05-05-1939 / R.
25-03-1940).
Éd. Leconte. ▶



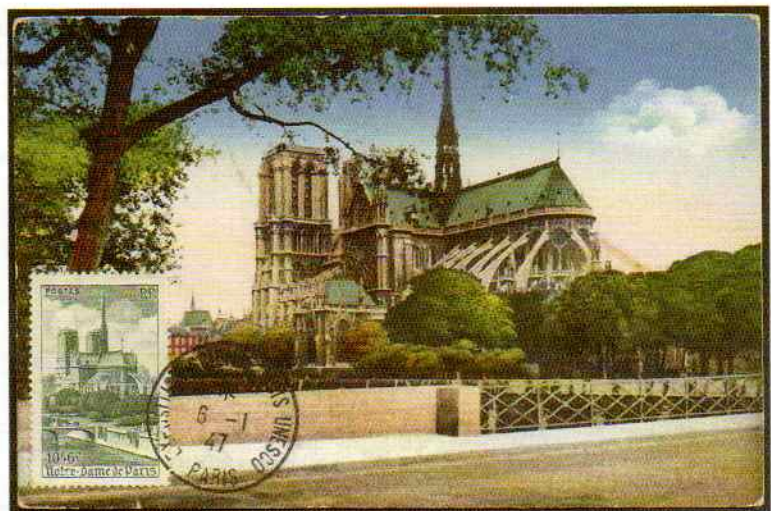
Attention ! Il s'agit ici d'une fausse CM... Eh oui, il existe aussi des faux en maximaphilie ! Dans l'immédiat après-guerre, face à l'essor pris par cette discipline, des faussaires ont sévi pour réaliser des CM avec des faux cachets. Il est parfois bien difficile de les détecter. Dans le cas qui nous occupe, on sait que des cartes postales glacées comme celle-ci n'existaient tout simplement pas en 1939...

Intéressante du fait de la (très) courte durée de son utilisation, une oblitération spéciale temporaire est encore plus avantageuse si la date indiquée correspond au jour d'émission d'un timbre-poste.



Timbre à date ordinaire (A4) :
PARIS - PHILATELIE, 06-01-1947
(jour de retrait).
Éd. Yvon.

La cathédrale Notre-Dame de PARIS.

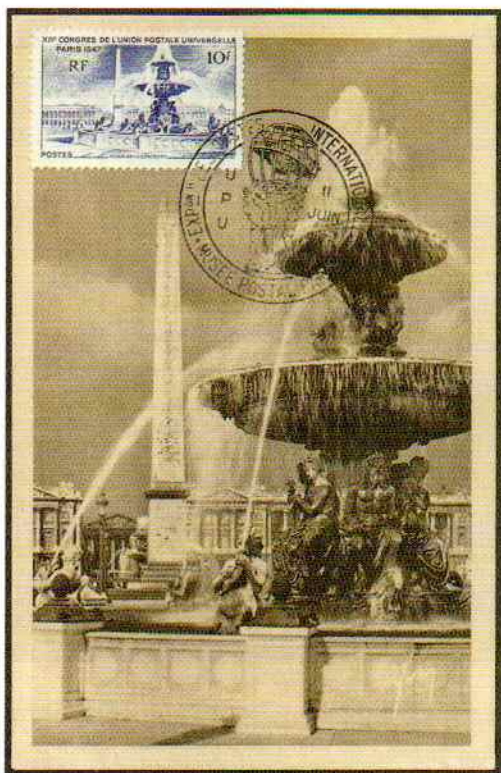


Timbre à date spécial temporaire :
EXPOSITION SCIENCES - MOIS UNESCO,
PARIS, 06-01-1947 (jour d'émission).
Éd. allemande.

Troisième partie : les oblitérations spéciales illustrées

(à ne pas confondre avec les oblitérations Premier Jour)

Dans les années 1940, à côté des timbres à date temporaires (voir l'article précédent), sont apparues d'autres oblitérations spéciales ; elles présentent deux caractéristiques essentielles : elles sont d'un format plus grand et, surtout, elles sont illustrées.



Oblitération spéciale illustrée : « Exposition Les Postes Internationales - Musée Postal »
PARIS, 11-06-1947
(E. 07-05-1947 / 23-08-1947).
Éd. Yvon.

La Place de la Concorde à Paris



Timbre à date spécial temporaire :
« Congrès postal universel »
PARIS, 30-05-1947 .
Éd. Gani.

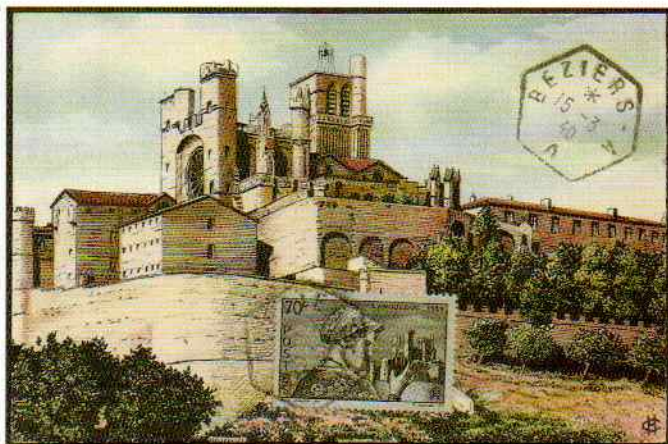
A partir de 1942, nombreux furent ces cachets illustrés mis en service à l'occasion de l'annuelle «Journée du Timbre». Dans la mesure où elles respectent bien la concordance de lieu, ces oblitérations spéciales illustrées, quoique retardataires quand elles sont apposées sur des timbres plus anciens, sont bien utiles pour engendrer une variante, à une époque où il n'existait bien souvent que le timbre à date ordinaire pour réaliser une carte maximum !

La cathédrale Saint-Nazaire à BEZIERS



Timbre à date hexagonal (D4) : BEZIERS, 15-03-1940
(E. et R. : cf. ci-dessus).
Éd. A.P.A. - Poux.

Oblitération spéciale illustrée :
« Journée du Timbre »
BEZIERS, 19-04-1942
(E. 25-12-1939 / R. 28-11-1940).
Éd. Adia.



(À suivre...) **B**